

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DANHO ENTREPRISE MATERIAUX DE
CONSTRUCTION ET COMMUNICATION » en abrégé « DEMC.COM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E
TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DANHO ENTREPRISE MATERIAUX
DE CONSTRUCTION ET COMMUNICATION » en abrégé «
DEMC.COM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
ACHAT ET VENTE DE TERRAIN
TRAVAUX BTP
IMPORT-EXPORT
ASSISTANCE CONSEIL ET GESTION DE BIENS
IMMOBILIERS CONSTRUCTION
LOCATION D'ENGINS ET DE MATÉRIELS
FABRICATION VENTE DE MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION
COMMUNICATION
ASSISTANCE INFORMATIQUE CONSEIL ET
FORMATION
ACHAT ET VENTE DE MATÉRIELS ET FOURNITURE
DE BUREAU IMPRIMERIE
ENTRETIEN
PRODUCTION ANIMALE ET VÉGÉTALE
VENTE ET RECHARGE DE GAZ
PRESTATIONS DIVERSES
Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M DANHO BLAHOUA FRANCK FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09272 du 01/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60823/GTCA/RC/2023 du 01/09/2023

